



Gestion des établissements publics et réalisation de l'ODD 4 : cas des écoles primaires du bas-Uélé.

[Management of public establishments and achievement of SDG 4: case of Bas-Uélé primary schools].

Patrick Kezipame Adipandi.

Licencié en Sciences Economiques (Economie de développement), Assistant¹ et Vice-doyen de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion à l'Université Protestante du Congo Nord(UPCN) et Ordonnateur du guichet Unique de la Régie Financière des Recettes du Bas-Uélé (DGRBU).

DOI: <https://doi.org/10.55248/gengpi.2022.3.6.44>

Résumé

L'objet de cette présente étude est d'identifier la viabilité et l'adaptabilité des infrastructures scolaires de Bas-Uélé pour accueillir les élèves. En effet, cet article veut mettre en évidence des informations pratiques afin de bien appréhender la situation de gestion des établissements publics notamment les écoles primaires dans la province du Bas-Uélé. Soulignons de ce fait que les données secondaires allant de 2015-2018 ont été recueillies dans les différents rapports de la division provinciale de l'éducation du Bas-Uélé, traitées par la méthode descriptive et analytique. Le résultat principal à retenir de l'étude est que pendant la période prise en compte, les établissements scolaires du Bas-Uélé ne présenteraient pas des infrastructures scolaires viables et adaptées pour accueillir les élèves. Nous avons également constaté que l'accès des filles et des garçons à l'éducation dans la province de bas-Uélé serait non équitable et non inclusif. Enfin, cette étude exhorterait les autorités compétentes à faire une élaboration et un suivi de la mise en œuvre des projets jugés prioritaires pour engager les actions concrètes sur les cibles de l'ODD 4 mise en évidence dans le souci de réaliser d'ici 2030 l'objectif du développement durable 4.

Mots clés : Gestion, Etablissement public, Réalisation, Développement durable, ODD4, Ecole primaire, etc.

ABSTRACT:

The purpose of this study is to identify the viability and adaptability of school infrastructure in Bas-Uélé to accommodate students. Indeed, this article aims to highlight practical information in order to full understand the management situation of public establishments, particularly primary schools in the province of Bas-Uélé. It should therefore be noted that secondary data from 2015-2018 were collected in the various reports of Bas-Uélé, processed by the descriptive and analytical method. The main result to be retained from the study is that during the period considered, the schools of Bas-Uélé would not have viable and adapted school infrastructures to accommodate the pupils. We also found that the access of girls and boys to education in the province of Bas-Uélé would be non-equitable and non-inclusive. Finally, this study would urge the competent authorities to develop and monitor the implementation of projects deemed to be priorities in order to initiate concrete actions on the targets of SDG 4 highlighted in order to achieve by 2030 the sustainable development goal 4.

Keywords : Management, Public Establishment, Realization, Sustainable development, SDG4, Primary school, etc.

I. INTRODUCTION

1. Problématique

L'éducation est toute forme de formation qui permet à l'homme d'acquérir des connaissances et des compétences techniques et intellectuelles en vue de jouer un rôle dans le processus de développement économique. L'enseignement primaire est considéré comme une base de toute éducation. Il a comme objectif de préparer l'enfant à la vie, de lui donner un premier niveau de formation générale, physique, civique, morale, intellectuelle et sociale. Il doit notamment préparer l'enfant à s'intégrer utilement dans la société et poursuivre des études ultérieures. En fin du cycle primaire, l'enfant sera capable d'acquérir : l'instruction fondamentale (écrire, lire, calculer, comprendre et s'exprimer en langue congolaise et en langue française) et des comportements et attitudes qui traduisent un éveil développé des facultés intellectuelles, morales, sociales et physiques MEPSP (2009). La durée de l'enseignement obligatoire en RDC est de 6 ans pour les enfants dont l'âge est compris entre 6 et 12 ans. La scolarité primaire de 6 ans est subdivisée en 3 cycles de 2 ans chacun. Le certificat de fin d'études primaires est accordé sur la base d'une évaluation des résultats en classe et des notes de l'élève à un test national (TENAFEP).

L'investissement de l'éducation est le moyen le plus sûr et le plus direct dont dispose un pays pour promouvoir le bien-être économique et social de sa population et de jeter les bases d'une société démocratique. Au niveau microéconomique, un lien positif a été mis en exergue entre éducation et niveau de revenus. Un individu qui a été scolarisé aura une plus forte capacité à s'adapter à des tâches complexes, à un univers changeant et sera, in fine, plus productif et par conséquent mieux rémunéré.

Les théories du Capital Humain (Becker, 1962 ; Schultz, 1961) et de la croissance endogène (Lucas, 1988 ; Romer, 1986), démontrent à suffisance que l'éducation, au niveau macroéconomique, est un facteur essentiel de la croissance économique et un moyen de lutter contre toutes les

formes de pauvreté. A cet effet, plus une population est éduquée, plus elle est productive, et cela a un impact positif sur la croissance économique. Il sied de retenir aussi que l'éducation a non seulement un impact sur le niveau des revenus mais aussi sur leur répartition. Plus la population est éduquée, plus les revenus sont homogènes (UNESCO, 2014). Augmenter l'accès à l'éducation est donc un premier pas vers la réduction des inégalités de revenus au sein des pays ... Prenant ainsi conscience de l'importance de l'éducation dans la marche du monde, la communauté internationale s'est fixée dans ses fameux objectifs du développement durable « ODD » un objectif et 10 cibles y afférent à l'éducation pour stimuler le développement des nations tout en mettant l'accent sur la qualité de l'éducation pour tous. On peut le résumer comme suit : Objectif 4 : assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir la possibilité d'apprentissage tout au long de la vie.

La RDC, marquée par une forte croissance démographique, peine à accueillir tous les enfants dans des structures scolaires adaptées. L'offre éducative, c'est-à-dire les infrastructures et le personnel éducatif de qualité, sont insuffisantes pour faire face à une demande croissante. Ces dernières années, les écoles poussent comme des champignons. Nombre d'entre elles n'ont ni bâtiment, ni personnel qualifié, ni matériels didactiques, ni effectif requis d'élèves, ni même les infrastructures sanitaires adaptées. Mais elles sont agréées par le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel, et apportent des revenus considérables aux promoteurs [1]. S'il est vrai que l'Etat intervient sur certains marchés des biens et services pour corriger ses imperfections, il est encore vrai de son intervention sur le secteur de l'enseignement.

Il ressort de ce qui précède que le système éducatif congolais est en ruine, c'est le capital humain tout entier qui est en ruine, le développement est dorénavant conditionnel et hypothétique. Ce qui dans le court et le long terme entraîne des conséquences fâcheuses dans la croissance endogène et le développement effectif du pays ... Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie est l'un des ODD fixé par les pays du monde. Voilà pourquoi cette étude est orientée dans la province du Bas-Uélé pour vérifier la possibilité de réalisation de l'ODD4. Pour y parvenir, nous tenterons d'aborder ce thème en répondant aux questions suivantes :

- Les établissements scolaires du Bas-Uélé présentent-elles des infrastructures fiables et adaptées pour accueillir les élèves ?
- L'accès des filles et garçons à l'éducation dans la province du bas-Uélé est-il inclusif et équitable ?

2. Intérêt et choix du sujet des recherches

Sur le plan scientifique, cette étude constitue un document qui met en évidence des données réelles, qualitatives et fiables pouvant servir à d'autres recherches ultérieures ... Sur le plan pratique, elle apporte, en effet, des informations pratiques afin de bien appréhender la situation de gestion des établissements publics notamment les écoles primaires dans la province du Bas-Uélé.

3. Objectifs de la recherche.

En menant cette étude, nous poursuivons les objectifs suivants :

- Identifier la viabilité et l'adaptabilité des infrastructures scolaires de Bas-Uélé pour accueillir les élèves.
- Analyser l'équité et l'inclusivité d'accès à l'éducation dans la province de bas-Uélé.

4. Résultats attendus.

Par rapport à notre problématique, nous avançons l'idée selon lesquelles :

- Les établissements scolaires du Bas-Uélé ne présenteraient pas des infrastructures scolaires viables et adaptées pour accueillir les élèves.
- L'accès des filles et des garçons à l'éducation dans la province de bas-Uélé serait non équitable et non inclusif.

5. Méthodologie du travail

Dans cette recherche, nous avons fait usage de deux méthodes : la méthode descriptive qui nous a permis de décrire le phénomène étudié dans ses aspects particuliers. Nous avons donc mené l'étude sur Gestion des établissements publics et la réalisation de l'ODD4, cas des écoles primaires du Bas-Uélé. En partant du regard, des enjeux et des perspectives de la cartographie scolaire du bas-Uélé. Nous avons donc eu davantage à faire appel à notre jugement et à la finesse de l'observation dans la compréhension du phénomène. Il nous a paru également impérieux de faire recours à méthode analytique qui nous a permis d'analyser des nombreuses données recueillies grâce aux différents rapports que nous avons consultés au niveau de division provinciale de l'éducation.

6. Plan du travail

Le présent article comprend deux grandes parties. La première passe en revue la littérature théorique et empirique en vue d'une compréhension élargie des concepts clés de notre étude. La deuxième partie porte sur la présentation, analyse et interprétation de résultat.

II. REVUE DE LA LITTÉRATURE THEORIQUE ET EMPIRIQUE

Cette partie s'articule autour de deux sections : la revue théorique et la revue empirique. En clair, la première section va définir certains concepts clés de ce travail, ainsi que la présentation de l'objectif de développement durable 4 avec ses cibles, et enfin, il parlera également de relation entre économie et éducation. A la deuxième section, nous allons passer en revue empirique de différentes recherches effectuées par les chercheurs dans le domaine de l'éducation.

II.1. Revue de la littérature théorique

Dans le monde actuel, l'éducation occupe une place capitale dans les différentes politiques adoptées par la plupart des pays. Depuis fort longtemps et particulièrement à partir de la déclaration universelle des droits de l'homme (1948), l'éducation est considérée comme un droit fondamental de l'homme [2]. C'est à ce titre qu'il appartient à l'Etat de lutter contre l'analphabétisme. Comme dit-on « un peuple qui n'éduque pas sa population est appelé à disparaître ».

II.1.1. Définition des concepts clés

- **Gestion** : Le concept de gestion se réfère à l'action et à l'effet de gérer ou d'administrer. Gérer c'est prendre des mesures conduisant à la réalisation d'une affaire ou d'un souhait quelconque. Le terme gestion concerne donc l'ensemble des procédures effectuées pour résoudre un problème ou réaliser un projet [12].
- **Etablissement public** : Un établissement public est une personne morale qui relève du droit public et qui dispose d'une autonomie administrative et financière pour accomplir une mission d'intérêt général. Cette mission est définie de manière précise s'exerce sous le contrôle de la collectivité publique dont dépend l'établissement public national [12].
- **Développement durable** : Dans la citation de Harlem G. Brundtland, premier Ministre norvégien (1987), Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs C'est une forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement. Ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures [4].
- **Objectif du développement durable 4** : L'éducation occupe une place centrale dans le programme de développement durable à l'horizon 2030. Au sein de ce large programme, elle se présente essentiellement comme un objectif autonome(ODD4) accompagnés de ses sept cibles et trois moyens de la mise en œuvre. cet objectif se présente comme suit : « assurer une éducation inclusive et de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. L'ODD4, ainsi que ses cibles, visent à « assurer à tous une éducation de qualité et équitable et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Les cibles de l'ODD4 se présentent comme suit :
- **Education équitable, inclusive et de qualité** : D'ici 2030 faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile et pertinent. L'énoncé de cette cible prône d'offrir à tous, sans aucune discrimination, un cycle d'enseignement primaire et secondaire de qualité, gratuit, financé par des fonds publics, inclusif et équitable, d'une durée de 12ans dont neuf années au moins sont obligatoires.
- **Développement de la petite enfance** : D'ici 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et des soins de petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui le préparent à suivre un enseignement primaire.
- **Enseignement technique, professionnel et tertiaire** : D'ici 2030, faire en sorte que les hommes et les femmes aient tous accès à des conditions d'égalité dans l'enseignement technique, professionnel et tertiaire, y compris universitaire, de qualité et de coût abordable.
- **Compétences pertinentes pour les jeunes et les adultes** : D'ici 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes et adultes disposant des compétences notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.
- **Disparités entre les sexes en matière d'éducation et inégalités d'accès** : D'ici 2030, éliminer les inégalités dans le sexe dans le domaine de l'éducation et assurer l'accès à tous les niveaux de l'éducation et la formation professionnelle des personnes vulnérables.
- **Alphabétisme et numératie** : D'ici 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion substantielle d'adultes, homme et femme sachent lire, écrire et compter.
- **Développement durable** : D'ici 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences pour promouvoir le développement durable.
- **Etablissement scolaire** : Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et

accessible à tous. Cette cible ici touche au besoin d'infrastructures physiques adéquats et environnement sûr, inclusifs qui encouragent l'apprentissage pour tous, qu'elle que soit l'origine et la situation de handicap.

- **Bourses d'études** : Augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement.
- **Enseignants des qualités** : Accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement. [13]

Retenons aussi que, dans les cibles citées ci-hauts, les trois dernières qui sont considérés comme les moyens de mise en œuvre de l'ODD4.

II.1.2. Relation entre Education et Economie

Dans les principes de l'économie, Alfred Marshall considère l'éducation comme investissement national. Les plus valables des capitaux sont ceux investis dans les hommes, a-t-il dit. C'est dans ces contextes que Smith dans « la richesse des nations » montre que celui qui a été éduqué fournira un travail qui pourra lui rembourser les coûts de sa formation avec au moins des profits ordinaires d'un capital de même valeur. En effet, d'après Smith, on peut s'attendre à ce que le métier que l'homme qualifié apprend lui apporte un salaire supérieur à celui de travail non qualifié et rembourser sa dépense totale d'éducation majorée au minimum du profit habituellement rapporté par un capital d'égal montant.

L'un des paradoxes les plus curieux de l'économie de l'éducation porte sur la théorie du capital humain vu le nombre d'ouvrages, d'articles et des travaux qui en ont directement ou non parlé. L'idée du capital humain remonte à bien longtemps dans l'histoire de la pensée économique ; elle peut être située au XVIII^{ème} siècle avec les réflexions de William Petty et même de Jean Bodin qui soutenait qu'il n'y a de richesse que d'hommes. Adam Smith (1723-1790) écrivait en 1776. Sa pensée se résume dans le fait que l'éducation donne droit à l'individu d'être comparé à une coûteuse machine, un investissement en temps et en travail. Et ce n'est pas un investissement vain, il y associe l'idée de rentabilité afin de pouvoir rembourser la totalité des coûts de sa formation et d'encaisser les produits d'un capital de même valeur. Pour ce faire, il recevra un salaire supérieur à celui du travailleur ordinaire (non formé).

Un siècle après, **Alfred Marshall** (1842-1924) souligne que : « les salaires et les autres revenus du travail ressemblent à l'intérêt du capital car il y a correspondance générale entre les facteurs qui déterminent les prix d'offre du capital humain. » Il pensait que l'assimilation de l'homme à un capital est parfaitement justifiée et logique mais n'a pas soutenu à bouts portants l'idée de « capital humain-investissement » étant donné le caractère non marchand des activités de formation.

Pour Irving Fisher, le capital humain est un stock de ressources humaines permettant de donner naissance à des flux de revenu futurs en incluant un investissement dans la formation des hommes. John Stuart Mill (1806-1873), lui, en définissant la richesse, insinue les qualifications de la force de travail et souligne l'inefficacité des mécanismes du marché car le demandeur d'éducation ne dispose pas d'une information parfaite. Quant à Karl Marx (1818-1883) le travail qualifié se différencie du travail simple par des frais de formation plus élevés. Le travail est non seulement le fondement de la valeur, mais aussi un acte essentiellement humain qui met en jeu toutes les facultés de l'homme et par lesquelles il modifie sa propre nature. Par contre J. R. Walsh construit sa pensée sur une analyse coûts-bénéfices liée à l'investissement éducatif mettant en évidence un rendement positif pour certaines professions et négatif pour d'autres.

Néanmoins, les avis convergent dans le sens où Théodore W. Schultz (1902-1998) serait le père moderne de la théorie du capital humain (l'expression même lui revient) du fait qu'il a évalué le stock de capital humain des Etats-Unis en 1900 et 1957 et sa contribution à la croissance économique de ce pays. Plus récemment, l'économiste Gary S. Becker (1930-x) a mis au point une théorie de l'investissement humain afin d'étudier la relation entre la croissance économique et le développement de l'enseignement.

II.2. Revue de la littérature empirique

Cette section, présente les quelques études faites par de différents chercheurs sur l'éducation, il s'agit :

En France, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2007) a mené une étude sur les représentations de la grande difficulté scolaire par les enseignants avec comme objectif qui n'était pas d'aboutir à une définition de la grande difficulté scolaire, mais de rendre compte des perceptions de ce phénomène, éventuellement de faire émerger soit des ressemblances se référant à des représentations communes, soit des différences pouvant s'expliquer par les niveaux d'enseignement pratiqués à l'école ou les disciplines enseignées au collège. Sur base d'un mode déclaratif pour la récolte des données appuyé avec des questionnaires écrits comportant une trentaine de questions fermées, semi-fermées et ouvertes, l'enquête a concerné 384 professeurs des écoles répondant pour les trois niveaux du CP, CE2 et CM2, et 1038 professeurs de collège de six disciplines (français, histoire-géographie, langue vivante, mathématiques, technologie, éducation physique et sportive) répondant pour les quatre niveaux de classe de la sixième à la troisième et la recherche a aboutie aux résultats selon lesquels on constate une réelle convergence des représentations de la grande difficulté scolaire au sein de deux populations habituellement perçues comme différentes de par leur formation, leur champ d'activité et leur pratique quotidienne. Confirmant en quelque sorte une identité commune, les enseignants du premier comme du second degré réagissent souvent de la même façon ou manifestent, plutôt que de nettes divergences, des tendances différentes à l'intérieur de mêmes groupes d'opinions.

En RDC, particulièrement à Sud-Kivu, ZAWADI KARUNGU (2006) a effectué *la recherche sur le mode de gestion et qualité différentielle de l'éducation dans a ville de Bukavu* pour analyser en premier lieu les facteurs qui déterminent la qualité de l'éducation d'une manière générale dans tous les pays et ainsi mettre en exergue les déterminants de l'éducation dans la ville de Bukavu et a abouti aux résultats selon lesquels le taux de réussite est élevé dans les écoles privées pour le cas des écoles primaires avec une moyenne de 94,6% et faible dans des écoles secondaires.

MURHI MIHIGO Isidore (2012), a mené une recherche sur *l'abandon scolaire au Sud-Kivu* avec comme but de décrire l'ampleur, les caractéristiques ainsi que les facteurs explicatifs du décrochage scolaire au Sud-Kivu en utilisant deux bases des données dont la base des données de l'enquête1-2-3 menée auprès des ménages en République Démocratique du Congo en 2006 et celle de la division provinciale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel et en procédant par une analyse de la situation scolaire et débouchant sur une régression du modèle probité uni varié avec une analyse multi-niveaux. Sur base d'un échantillonnage de 811 ménages obtenu après nettoyage de la base des données de l'enquête 1-2-3 avec SPSS, Les résultats de cette recherche ont montré que le nombre de ceux qui n'ont que le niveau primaire s'élève à 212 soit 26,14%, ceux ayant atteint le niveau secondaire sont au nombre de 196 soit 24,2% et ceux qui ont un niveau universitaire ne sont qu'à 12 soit 1,5%. Cette étude a également montré que les causes de l'abandon scolaire au Sud-Kivu sont multiples, toutefois, la cause principale est liée à l'insuffisance des moyens financiers par les parents, 119 sur 248 de ceux qui ont abandonné, leurs parents éprouvent des difficultés financières.

BADIBANGA NGALULA Elisabeth (2005), a effectué une étude sur *le marché privé de l'éducation dans la ville de Bukavu*, une analyse de la rationalité des acteurs des écoles primaires pour aider les ménages à mener une analyse critique entre le secteur éducatif public et le secteur éducatif privé et aussi permettre aux promoteurs des écoles privées de se rassurer si le secteur éducatif privé est une entreprise rentable. Sur base d'un échantillon de 150 ménages dont les enfants fréquentent 8 établissements privés d'enseignement, la recherche a abouti aux résultats selon lesquels le choix de 41 ;33% des ménages est dicté par la réputation de l'école, 28,66% des ménages quant à eux sont attirés par les caractéristiques de l'école (encadrement des élèves et fréquence des devoirs à domicile) ; 18,67% des ménages sont sensibles aux relations entre l'école et les parents et enfin 11,34% des ménages sont influencés par l'infrastructure scolaire. Cette étude a identifié que ces écoles sont gérées non pas comme des ASBL mais comme des entreprises commerciales dont l'objectif est de maximiser le profit. C'est dans cette perspective que notre étude tire sa source dans le but d'analyser l'impact de la prime sur l'efficacité de l'enseignement primaire au Sud-Kivu.

III. PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DE RESULTAT.

Après avoir explicité quelques concepts de base employés dans le cadre de ce travail et fixé une idée sur le cadre méthodologique à adopter, il est question dans cette partie, de présenter et d'analyser les données collectées sur le champ de notre travail.

III.1. EVALUATION DE GESTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Les données recueillies se présentent de la manière suivante :

Tableau n°1 : infrastructures scolaires du Bas-Uélé.

| Années | Nombre d'école avec infrastructure | | | | Nombre d'école selon le type des matériaux de construction | | | | | | Total nombre d'école |
|-----------|------------------------------------|----------|---------|--------------|--|------------|-----|----------|--------|-------------|----------------------|
| | Eau | % en eau | Latrine | % en latrine | Terre | % en terre | Dur | % en Dur | Paille | % en Paille | |
| 2015-2016 | 30 | 4,05 | 165 | 22,3 | 508 | 68,7 | 231 | 31,3 | 169 | 22,8 | 739 |
| 2016-2017 | 30 | 3,8 | 155 | 20,07 | 541 | 70 | 232 | 30 | 463 | 60 | 772 |
| 2017-2018 | 30 | 3,7 | 200 | 24,63 | 567 | 69,9 | 250 | 30,1 | 488 | 60,1 | 812 |

Source : Rapport annuel de division provinciale de l'éducation de Bas-Uélé.

En observant le tableau ci-haut, nous remarquons que pour l'année 2015-2016 sur un nombre total de 739 école enregistrées 30 écoles disposent de l'eau, 165 disposent de latrine, 500 écoles sont construites en terre battue, 231 sont construites en matériaux dur et 169 sont construites en paille. Pour l'année 2016-2017, sur un total de 772 écoles enregistrées 30 écoles disposent de l'eau, 155 disposent de latrine, 541 sont construites en terre battue, 232 sont construites en matériaux dur et 463 sont construite en paille. Pour l'année 2017-2018, sur un nombre total de 812 écoles enregistrées, 30 écoles disposent de l'eau, 200 écoles disposent de latrine, 567 écoles sont construites en terre battue, 250 écoles sont construites en matériaux dur et 488 sont construite en paille.

III.2. EVALUATIONS DE L'EFFECTIF DES ELEVES.

Tableau n°2 : effectif des élèves

| Années S/divisions | 2015-2016 | | 2016-2017 | | 2017-2018 | |
|-----------------------|-----------|--------|-----------|-------|-----------|--------|
| | G | F | G | F | G | F |
| AKETI | 19249 | 18436 | 18857 | 15532 | 19053 | 17608 |
| ANGO | 9658 | 10501 | 4597 | 3438 | 1728 | 6179 |
| BONDO | 28290 | 25112 | 30351 | 23110 | 29321 | 26191 |
| BUTA | 18060 | 18438 | 17150 | 19999 | 17605 | 18529 |
| DINGILA | 19928 | 16403 | 16403 | 19928 | 18166 | 17578 |
| POKO | 21300 | 17834 | 18136 | 17948 | 19718 | 17973 |
| TOTAL | 116485 | 106724 | 105494 | 99955 | 105591 | 104058 |

Source : Rapport annuel de Division provinciale de l'éducation de Bas-Uélé.

L'observation de ce tableau nous donne l'information selon laquelle l'effectif total des élèves pour l'année 2015-2016 s'élève à 223209 dont 116485 garçons et 106794 filles ; pour l'année 2016-2017 : 205449 élèves dont 105494 garçons et 99955 filles ; pour l'année 2017-2018 : 209649 élèves dont 105591 garçons et 104058 filles.

III.2.1. ANALYSE INDICIAIRE DE L'EFFECTIF DES ELEVES DANS LA PROVINCE DU BAS-UELE.

Tableau n°3 : Statistiques sur l'effectif total des élèves

| Périodes | Effectif |
|--------------|---------------|
| 2015-2016 | 223209 |
| 2016-2017 | 205449 |
| 2017-2018 | 209649 |
| Total | 638307 |

Source : De l'auteur à partir du tableau n°2.

Pour dégager cette tendance, nous allons partir d'une étude indiciaire afin de dégager, en termes de pourcentage, l'effectif des élèves dans la province de Bas-Uélé. Cette étude de l'indice des valeurs nous renvoie à la formule ci-après:

$$I = \frac{Vi}{Vo} \times 100$$

Où I = Indice

Vi = Valeur de l'année comparée à l'année de base (i allant de 1 à n)

Vo = Valeur de l'année de base.

Vo=Effectif des élèves à l'année de base.

Vi= Effectif des élèves à l'année considérée.

En appliquant cette formule aux données du tableau N°4,

On a alors :

$$\text{Pour l'année 2015-2016 : } \frac{223209}{223209} \times 100 = 100\%$$

$$\text{Pour l'année 2016-2017 : } \frac{205449}{223209} \times 100 = 92,043\%$$

$$\text{Pour l'année 2017-2018 : } \frac{209649}{223209} \times 100 = 93,92\%$$

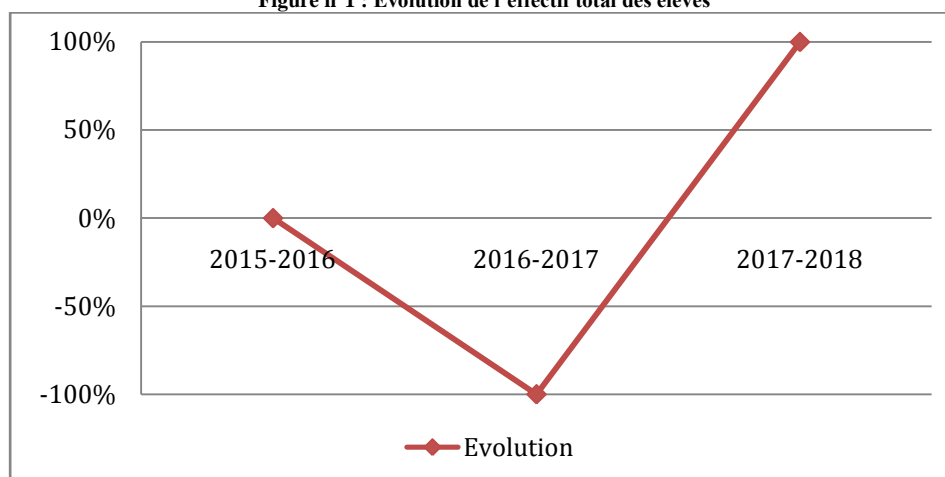
Les résultats de ce calcul sont regroupés dans le tableau ci-après :

Tableau n°4 : Calcul d'indice en % pour l'effectif total des élèves dans le Bas-Uélé.

| Périodes | Indices | Evolution |
|------------------|------------|------------|
| 2015-2016 | 100 | |
| 2016-2017 | 92,0433316 | -7,9566684 |
| 2017-2018 | 93,9249761 | 1,8816445 |

Source : de l'auteur à partir des données du tableau n°2

Les calculs de l'indice en pourcentage ci-haut nous renseignent que l'effectif total des élèves pour l'année 2016-2017 a baissé de -7,95% et a augmenté 1,88% pour l'année 2017-2018 par rapport à l'année de base. Graphiquement cette évolution se présente comme suit :

Figure n°1 : Evolution de l'effectif total des élèves

Source : de l'auteur à partir n°4

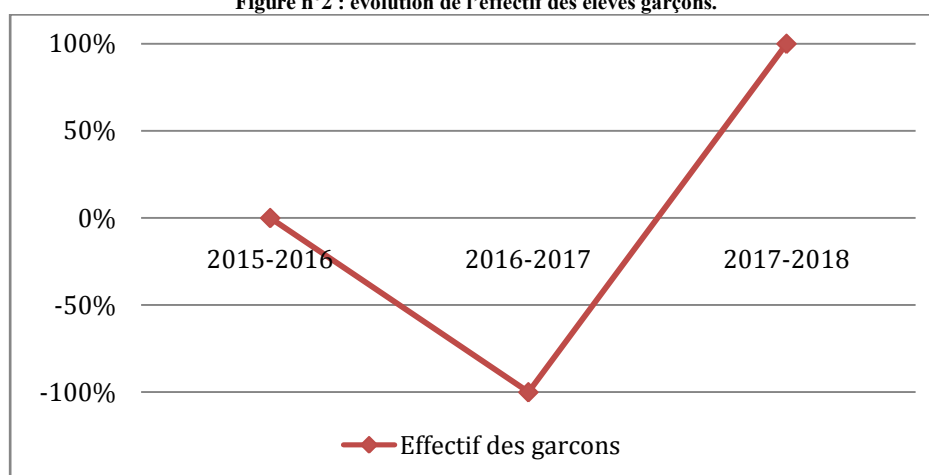
L'observation de la figure si haut, nous renseigne que : l'effectif total des élèves a évolué à la baisse pour l'année scolaire 2016-2017 pour ensuite augmenté pour l'année 2017-2018.

Tableau n°5 : calcul d'indice de l'effectif des garçons.

| Périodes | Calcul d'indice | Indices pour les garçons | Evolution de l'indice pour les garçons |
|-----------|------------------------------------|--------------------------|--|
| 2015-2016 | $\frac{116485}{116485} \times 100$ | 100% | |
| 2016-2017 | $\frac{105494}{116485} \times 100$ | 90,56% | -9,43554964 |
| 2017-2018 | $\frac{105591}{116485} \times 100$ | 90,64% | -9,35 |

Source : de l'auteur à partir des données de tableau n°2

Le résultat de ce tableau nous renseigne que l'effectif des élèves garçons a baissé sur toutes les années de notre observation par rapport à l'année de base mais avec une légère augmentation d'indice de 0,08% à 2017-2018 contrairement à l'année 2016-2017. L'illustration graphique de ce résultat se présente comme suit :

Figure n°2 : évolution de l'effectif des élèves garçons.

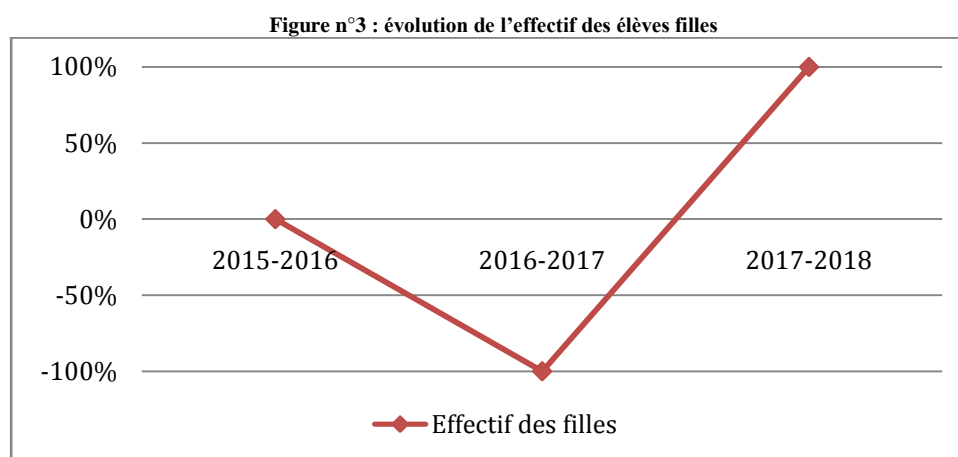
Source : de l'auteur à partir de tableau N°5

Nous constatons dans la représentation graphique ci-haut que l'effectif des élèves garçons a évolué à la baisse pour l'année scolaire 2016-2017 et s'est relancé en suite pour l'année 2017-2018.

| Années | Calcul des indices | Indices | Evolution de l'indice pour les filles |
|-----------|------------------------------------|---------|---------------------------------------|
| 2015-2016 | $\frac{106724}{106724} \times 100$ | 100% | |
| 2016-2017 | $\frac{99955}{106724} \times 100$ | 93,65% | -6,34% |
| 2017-2018 | $\frac{104058}{106724} \times 100$ | 97,50% | -2,5% |

Source : de l'auteur à partir de tableau n°2

Nous constatons dans ce tableau que l'indice de l'effectif des élèves filles a baissé pour l'année 2016-2017 de -6,34% et il a ensuite pour l'année 2017-2018 augmenté de -2,5%. Mais l'évolution de toutes les années considérées est en baisse par rapport à l'année de base. Voici la représentation graphique de l'évolution de ce résultat :



Source : de l'auteur à partir de tableau N°6

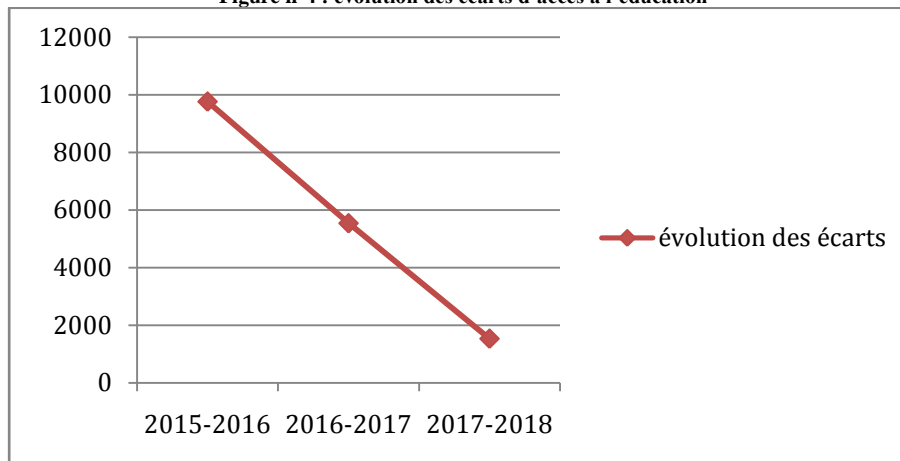
De la même manière que la figure précédente, l'évolution de l'effectif des élèves filles dans la figure ci-haut est à la baisse pour l'année 2016-2017 pour ensuite évoluer à la hausse pour l'année 2017-2018.

Tableau n°7: calculs d'indice des écarts entre filles et garçons

| Années | Ecart observé | calculs | indices | Evolution des indices |
|-----------|---------------|--------------------------------|---------|-----------------------|
| 2015-2016 | 9761 | $\frac{9761}{9761} \times 100$ | 100% | |
| 2016-2017 | 5539 | $\frac{5539}{9761} \times 100$ | 56,74% | -43,26% |
| 2017-2018 | 1533 | $\frac{1533}{9761} \times 100$ | 15,70% | -84,3% |

Source : de l'auteur à partir de tableau n°2

En observant le tableau ci-haut, nous remarquons que pour les années 2016-2017 ; 2017-2018, l'indice des écarts observés entre les élèves filles et garçons ont respectivement baissés de -43,26% et de -84,3% par rapport à notre année de base. L'illustration graphique de ce résultat se présente comme suit :

Figure n°4 : évolution des écarts d'accès à l'éducation

Source : de l'auteur à partir de tableau N°7

La représentation graphique de l'évolution de l'indice des écarts ci-haut, nous renseigne qu'il y a eu une baisse de l'indice des écarts d'accès à l'éducation entre les filles et garçons durant toutes la période de notre étude.

CONCLUSION

Nous voici arrivés au terme de notre investigation qui a essentiellement portée sur « la gestion des établissements publics et la réalisation de l'odd4 cas des écoles primaires du Bas-Uélé ». Pour mieux cerner les contours de notre thème, nous avons structurés le présent travail en trois chapitres : le premier était centré sur les considérations théoriques, le deuxième chapitre se consacrait sur la présentation du champ d'étude et l'approche méthodologique et le troisième portait essentiellement sur la présentation et l'analyse des données. En effet, notre étude a tourné au tour de deux questions ci-après :

- Les établissements scolaires de Bas-Uélé présentent-elles des infrastructures fiables et adaptées pour accueillir les élèves ?
- L'accès des filles et garçons à l'éducation dans la province du bas-Uélé est-il équitable et inclusif ?
- Les objectifs poursuivis dans ce travail étaient:
- D'identifier la viabilité et l'adaptabilité des infrastructures scolaires de Bas-Uélé pour accueillir les élèves.
- D'analyser l'accès équitable et inclusif d'éducation dans la province de bas-Uélé.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons fait appel à la méthode destructive qui nous a permis de décrire le phénomène à étudier dans ses aspects particuliers. A cela s'ajoute, la méthode analytique qui a son tour nous a permis de faire des analyses sur des nombreuses données qui ont été recueillies grâce aux différents rapports que nous avons consultés au niveau de division provinciale de l'éducation du Bas-Uélé.

Pour récolter les données, nous nous sommes parti des techniques documentaires avec lesquelles nous avons pu consulter les différents rapports de la division provinciale de l'éducation ainsi que le rapport de ministère provincial de l'éducation. Après les analyses nous avons aboutis aux résultats ci-après :

- En ce qui concerne les infrastructures, nous avons constatés les situations suivantes pour l'ensemble de la province du Bas-Uélé :
- Pour l'année 2015-2016, sur un nombre total de 739 école enregistrées : 30 écoles disposent de l'eau, 165 disposent de latrine, 500 écoles sont construites en terre battue, 231 sont construites en matériaux dur et 169 sont construites en paille.
- Pour l'année 2016-2017, sur un total de 772 écoles enregistrées 30 écoles disposent de l'eau, 155 disposent de latrine, 541 sont construites en terre battue, 232 sont construites en matériaux dur et 463 sont construite en paille.
- Pour l'année 2017-2018, sur un nombre total de 812 écoles enregistrées, 30 écoles disposent de l'eau, 200 écoles disposent de latrine, 567 écoles sont construites en terre battue, 250 écoles sont construites en matériaux dur et 488 sont construite en paille.

Partant de notre première hypothèse selon laquelle les établissements scolaires du Bas-Uélé ne présenteraient pas des infrastructures scolaires viables et adaptées pour accueillir les élèves se trouvent donc confirmée étant donné un faible pourcentage des infrastructures scolaires observé durant toutes les années de notre étude.

- Concernant l'effectif des élèves nous avons le résultat ci-après :
- Pour l'année 2015-2016 l'effectif total des élèves s'élève à 223209 dont 116485 garçons et 106724 filles, soit avec un écart de 9761 élèves.
- Pour l'année 2016-2017 : l'effectif est de 205449 élèves dont 105494 garçons et 99955 filles soit avec un écart de 5539.
- Pour l'année 2016-2017 : l'effectif des élèves est de 209649 dont 105591 garçons et 104058 filles soit un écart de 1533.

Avec le résultat ci-haut, notre deuxième hypothèse selon laquelle l'accès des filles et garçons à l'éducation dans la province de bas-Uélé serait non équitable et non inclusif se trouve aussi également confirmée étant donné les écarts significatifs observés entre l'effectif des filles et garçons durant toutes les périodes de notre étude.

Enfin, bien que nous ayons toujours le souhait de porter nos travaux au point le plus proche de la perfection, nous reconnaissons qu'il y a des aspects non abordés et nous exprimons le vœu d'être complété par les autres chercheurs qui pourront s'intéresser à la gestion des établissements publics et la réalisation de l'ODD4 dans la province du Bas-Uélé.

REFERENCES:

1. Alain NYELE ; *impact de la gestion des Etablissements publics sur la réalisation des OMD mémoire*, UNIKIS, FSEG, 2009.
2. Gratien MOKONZI BAMBANOTE, *l'éducation pour tous d'ici 2015 : quelle chance de la réussite pour la RDC ? UNIKIS, Kisangani* 2015.
3. <http://www.africememoire.com/part-3-chap-i-revue-de-la-litterature-793.html>
4. <http://www.bsi-economics.org/460-acces-qualite-...> tiré le 05/03/2018 à 16h00
5. <http://www.bsi-economics.org/460-acces-qualite-...> tiré le 05/03/2018 à 16h00
6. LISSENDJA BOLIMBO, « *Méthode de recherche en sciences sociales* », cours inédit G2 FSEG, UNIKIS 2009-2010.
7. MALCON G ; *économie du développement*, de Boeck Wesmassel, Bruxelles, 1990.
8. MUHEME, G, *cours de l'économie de la santé et de l'éducation*, cours inédit, L1 économie publique, UNIKIS, 2007-2008.
9. Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (2009/2010), chapitre 3 « *Pourquoi les filles restent-elles bloquées ?* », UNESCO, France.
10. SMITH, Adam (1986), *The wealth of Nations; Books I-III*, Penguin Classics.
11. UNICEF, *Enquêtes MICS 1995 et 2001: Multiple Indicator Cluster Survey*, UNICEF
12. www.Toupie.Org tiré le 20/01/2018 à 10h00
13. WWW.UIS.UNESCO.ORG/EDUCATION/DOCUMENT tiré le 02/01/2018 à 10h00